

Rapport P-172 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-172 intitulée: «Qualité de vie dans le quartier de la plaine de Plainpalais».

### *CONCLUSIONS*

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 18 mai 2009)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-172 au Conseil administratif avec les recommandations suivantes:

- dans le cadre du nouvel aménagement de la plaine de Plainpalais, de créer des espaces de convivialité;
- de s'adresser au Conseil d'Etat pour demander le respect des normes OPBruit lors des manifestations;
- de veiller à espacer les manifestations dans un temps acceptable pour la population;
- que le calendrier de l'occupation de la plaine de Plainpalais figure sur des panneaux indicateurs aux quatre coins de celle-ci;
- l'installation suffisante de poubelles de tri lors des manifestations.